

LE P'TIT FORGEOIS

Bulletin bimestriel d'informations municipales n°10

Mars 2010



SCOLAIRE P. 4

COHESION SOCIALE P. 5

VIE LOCALE P. 7

ZOOM SUR... P. 12

ANIMATIONS-CULTURE P. 15

SPORT P. 20

VIE CITOYENNE P. 23

TAXI
FORGES LES BAINS
 Gares - Aéroports - Hopitaux
 Toutes distances
 Conventionné Sécurité Sociale
Valérie HENRY
06 07 34 50 33

L'ÎLOT VERT
 Restaurant nature
 Salon de thé
 Cuisine bio
 produits végétariens
 Après-midis et
 soirées à thème

L'Îlot Vert, 2 rue Maurice Béné, 91470 Limours
 www.lilotvert.fr - réservations au 06 82 25 11 71
 Ouvert du lun. au ven. de 12h15 à 14h15, ven. soir de 19h30 à 22h00
 Salon de thé ouvert les mer. ven. et sam. de 16h00 à 18h00.



La grange des Thermes
 Rue du Dr Babin
 Menus en semaine à 14 euros
 (boisson et café compris)



Encarts publicitaires

La Commune offre deux encarts gratuits par an à tous les commerçants et entreprises Forgeoises et leur propose des tarifs avantageux pour les autres. Les autres encarts payants permettent de financer une partie de votre P'tit Forgeois.

Si vous souhaitez vous aussi disposer d'un espace publicitaire dans ce journal, prenez contact avec l'adjointe à la communication, Céline Daumain, sur : communication@forgeslesbains.fr ou 01 64 91 03 29

La P'tite Forgeoise
 Lettre d'informations municipales n°6 - 11 février 2010

vie citoyenne et pratique

Dynamisation du centre ville : axes actuels ?
 Comme vous le savez, la reconstruction du centre bourg de Forges les Bains est en pleine réflexion. Trois jeunes architectes travaillent d'ores et déjà sur différents scénarios possibles pour notre centre ville.
 Dans le cadre du projet du télécentre, Fanny Deniel, stagiaire en marketing, assiste les élus dans leur travail pendant un mois. Elle est étudiante à Télécom Ecole de Management Sud Paris (école de commerce située à Evry), en dernière année, option/ International Marketing and Strategy.
 L'équipe responsable du projet du télécentre souhaite répondre en priorité aux attentes des Forgeois. Pour cette raison, Fanny est disponible pour vous rencontrer, afin d'échanger vos idées, de connaître vos besoins potentiels et réels en terme de télécentre (cf. article dans le P'tit Forgeois de janvier).
 N'hésitez pas à remplir le questionnaire ci-joint relatif au projet du télécentre, vos réponses sont importantes pour l'avancement du projet.

Contacts
 Antoine Leslin, Maire de Forges les Bains : mairie@forgeslesbains.fr ou 01 64 91 03 29
 Fanny Deniel, stagiaire marketing : fanny.deniel@gmail.com ou 06 74 56 92 51

Travaux : réflexion des trottoirs et mise en sécurité
 Des travaux de réflexion des trottoirs vont être engagés à la mi-février sur Forges. La commission travaux, en accord avec une des priorités définies par la commission ouverte liaison douce, a prévu de reprendre les trottoirs de la partie sud de la rue du Général Leduc, entre la place sud de l'Église et la rue de Vaux, et une partie du trottoir devant la pharmacie. Un passage surélevé sera également installé rue des Sablons à Malzeville.
 Contact : Daniel Bouchon, Adjoint au Maire, mairie@forgeslesbains.fr ou 01 64 91 03 29

Distribution de contenants jaunes le samedi 23 février
 La compétence «ordures ménagères» n'est plus du ressort de la Commune, elle a été transférée à la Communauté de Communes, qui l'a elle-même déléguée au SICTOR (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères). Vos élus se sont toutefois mobilisés pour assurer à trois reprises (distribution pour les hameaux, puis pour le bourg sud) la distribution de bacs à ordures jaunes pour remplacer vos bacs orange, évitant ainsi aux habitants de Forges d'aller à Breuille pour réaliser l'échange. La prochaine distribution aura lieu le samedi 13 février de 8h00 à 12h00. Elle concernera les habitants du bourg nord (vous avez dû recevoir un tract dans votre boîte aux lettres). Nees vous remercions de rapporter votre ancien bac orange qui sera recyclé par le SICTOR.

Concours photos : Forges sous le neige ?
 En ces temps enneigés, nous avons tous eu le plaisir de découvrir Forges dans une autre atmosphère. Nous vous proposons de nous adresser vos plus belles photos et vos clichés les plus originaux sur www.forgeslesbains.fr. Les plus remarquables seront publiés dans le prochain journal et nous vous proposerons un déjeuné sur notre site.

Recrutement accompagnateurs pour encadrer des jeunes
 L'association Amis Minfeld Limours recherche deux personnes âgées de 18 ans minimum et ayant des notions d'allemand pour encadrer 17 jeunes de 12 à 15 ans à Minfeld (Allemagne) du 17 au 23 avril (BAPA souhaité).
 Contact : Pascale Delafosse sur www.associationamimfeld.com ou 01 64 91 10 27.

Fanny Deniel, stagiaire en marketing, travaille sur le projet télécentre qui s'installera côté de la Poste

Travaux de réflexion d'une partie du trottoir devant la pharmacie

Concours de photos Forges sous le neige

Céline Daumain, adjointe à la communication

La P'tite Forgeoise

Rejoignez les 500 abonnés à la P'tite Forgeoise (ci-dessus) et recevez par mail toutes les trois semaines les informations municipales et associatives.

Inscrivez vous sur le site www.forgeslesbains.fr sur la page d'accueil (encart en bas à gauche).

Plus d'infos auprès de l'adjointe à la communication, Céline Daumain, sur : communication@forgeslesbains.fr ou 01 64 91 03 29.

Cet hiver s'achève ... Enfin ! Non pas qu'il ait été anormalement rigoureux, mais la succession des épisodes neigeux a été cette année particulièrement perturbante. L'occasion ici, une fois de plus, de remercier les employés municipaux et les élus pour le travail réalisé afin d'atténuer au maximum les inconvénients générés par ces phénomènes climatiques. Il y a eu bien sûr de ci de là quelques ratés ou oubliés, mais tous ceux qui auront circulé dans la région ont pu constater que cela s'est plutôt très bien passé à Forges. Quant à la tempête qui aura clos, je l'espère, cette saison, elle nous aura épargnés, contrairement à d'autres communes qui ont vécu des situations véritablement dramatiques.



La question du quotidien est une préoccupation permanente pour la Municipalité, préoccupation qui correspond à une attente légitime des habitants. C'est un devoir pour la Commune et un droit pour le citoyen-contribuable. Pour autant, il faut rappeler que tout ne peut résulter des seules actions de la collectivité. Cela nécessite également, sinon une participation, au moins un comportement responsable des citoyens. Trois points notamment doivent être signalés à cet égard.

Les trottoirs ! La commune a engagé des travaux de réfection importants et d'autres sont programmés pour les mois à venir, dans l'objectif de faciliter le déplacement des piétons, notamment des enfants et des poussettes. Mais ces investissements ne servent à rien si des voitures s'y garent.

Les poubelles, déchets verts, et autres encombrants ! Il n'est pourtant pas difficile de ne les sortir que la veille du passage des éboueurs (je ne parle pas bien évidemment de la situation récente des non-passages des camions du SICTOM), de telle sorte que nos rues ne ressemblent pas à des décharges.

La vitesse des automobilistes, toutes générations confondues ! Des ralentisseurs, chicanes, stops,... vont encore être installés, ainsi que très prochainement un radar informatif. Mais ces dispositifs ne sont pas suffisants si les conducteurs n'y mettent pas du leur. Le répressif est-il la seule solution pour faire évoluer les comportements ? Il n'est pas agréable de faire et refaire ces "rappels à l'ordre", et l'intention n'est évidemment pas moralisatrice. Mais comme le dit la chanson, il suffirait de **presque rien pour que....**

Le quotidien, c'est aussi sortir et se rencontrer, et les occasions ne manquent pas ! N'hésitez pas à afficher le programme des événements à Forges sur votre réfrigérateur ou ailleurs, pour ne pas rater ce que vous ont concocté les commissions animation et culture ainsi que les associations comme la MCL et l'AMM. A souligner tout particulièrement, les actions engagées dans les hameaux autour des "Fables Forgeoises" et de la musique : c'est vous qui les ferez exister !

Une bonne nouvelle pour finir : le gymnase va ouvrir ses portes ! Après un chantier qui aura été long et difficile suite aux défaillances de certains intervenants, et malgré un nombre important de réserves à lever, nous avons décidé de réceptionner cet ouvrage, de telle sorte à le mettre progressivement à la disposition des utilisateurs, en particulier pour le judo et l'aïkido.

Un beau printemps en perspective donc, que l'équipe municipale vous souhaite plein de douceur après les frimas de cet hiver.

Bien cordialement.

Antoine Lestien

LA MAIRIE EST A VOTRE DISPOSITION
www.forgeslesbains.fr

Tel : 01 64 91 03 29

Mail : mairie@forges-les-bains.fr

HORAIRE S

Lundi : 8h30-12h00

Mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h00
et 13h30-18h00

Jeudi : 8h30-12h00 et 16h00-18h30

Samedi : 8h30-11h30



Année scolaire 2010-2011

Inscription des enfants nés en 2007

Vous êtes invités à préinscrire votre enfant né en 2007, en mairie, à partir du 1er avril 2010, en vue d'établir des prévisions d'effectifs. Rendez-vous à la mairie aux heures **d'ouverture (cf. p.3) et munissez-vous** du carnet de santé de l'enfant, **du livret de famille, et d'un justificatif** de domicile.

Il vous faudra ensuite prendre rendez-vous auprès du secrétariat de l'école au 01 64 91 04 69 pour **rencontrer la directrice de l'école** maternelle, Mme SIGOT. Pour ce rendez-vous, vous devrez vous munir de la **fiche d'inscription** délivrée

par la mairie, d'un certificat médical pour la première scolarisation ou du certificat de radiation de l'école précédente.



Une réunion d'information est prévue pour les parents de ces nouveaux futurs petits élèves. Nous vous communiquerons la date dès que nous la connaissons.

Contact

Claire CHABRIER
Adjointe scolaire et petite enfance
01 64 91 03 29
mairie@forgeslesbains.fr

Journée contes à Forges le 29 janvier

Avez-vous eu peur du loup ?

Jean-Pierre Faure, créateur de la compagnie de la Cardabelle, est venu de Reims nous conter ses mystérieuses histoires.

Il a d'abord passé sa journée à l'école maternelle avec son programme de contes « Kontagouté », devant les enfants qui, très attentifs, ont répondu aux sollicitations du conteur. Ils ont notamment adoré la grenouille apparue pendant les **histoires. Les enseignantes de l'école** maternelle ont, elles aussi, apprécié ce spectacle jugé de qualité, adapté et riche en contenu. Ceci nous incite évidemment à renouveler ce type de spectacle et de collaboration entre la commission des affaires culturelles et les écoles.



cairns en montagne transmettent la mémoire du chemin. Il se définit lui-même comme un « capteur de mémoire ». Nous avons suivi ce dernier meneur de loups de la meute des conteurs sur les sentiers perdus des brumes hivernales en nous laissant tomber dans la gueule du loup, métaphore favorite de notre conteur.

Contact

Bernard Morin
Adjoint aux affaires culturelles
01 64 91 03 29
culture@forgeslesbains.fr

Semaine de la petite enfance : 20 au 27 mars 2010

La prévention des risques et le livre à l'honneur

Une semaine dédiée à la petite enfance, **c'est l'idée que vient de lancer** le service petite enfance de la Communauté de Communes du Pays de Limours.

Expositions, conférences pour les professionnels et les familles rythmeront les différentes journées.

Une grande première qui se déroulera du 20 au 27 mars 2010 au siège de la Communauté de Communes à Briis sous Forges.



Deux thèmes ont été retenus pour cette édition :

Le livre et le tout petit

Les accidents domestiques et de la vie courante

Le programme vous sera communiqué sur le site internet de la CCPL
www.cc-paysdelimours.fr

Contact

petite.enfance@cc-paysdelimours.fr
01 64 90 05 15

Opération Sacs ados 2010

Préparer vos dossiers



L'opération Sac ados 2010 a commencé par un premier travail des élus des neuf communes pour remplir le dossier de candidature. Cette année, quatre vingt-dix sacs ont été demandés, au lieu de soixante et onze l'année précédente.



Pour rappel, en 2009, la commune de Forges les Bains a fait partir quinze jeunes en France et quatre jeunes en Europe. Vous trouverez ci-

dessous le tableau récapitulatif du nombre de sacs obtenus par communes.

L'opération Sac ados 91 s'adresse aux jeunes Essonnais souhaitant mettre en œuvre un projet de vacances autonomes seuls ou en groupe entre la mi-juin et la fin du mois de septembre. Vous pouvez proposer un premier projet "Sac ados" en France si vous avez plus de 16 ans et moins de 21 ans le jour du départ, et un second en Europe, si vous avez plus de 18 ans et moins de 23 ans le jour du départ.

Le nombre de sacs étant limité, le Conseil général s'est fixé pour objectifs de faire partir en priorité :

- Pour les départs en France : les jeunes n'ayant jamais bénéficié du dispositif Sac ados 91 et plus parti-

culièrement le public le plus éloigné des vacances (les mineurs, les filles, les jeunes les plus défavorisés ou n'ayant pas l'occasion de partir seuls en vacances).

- Pour les départs en Europe : les jeunes ayant déjà bénéficié une fois d'un Sac à dos France et souhaitant mettre en œuvre un nouveau projet "Europe".

Contact

Service jeunesse
Parc des Thermes
01 64 91 57 62
saj-forges@orange.fr

Plus d'infos sur

http://www.essonne.fr/education_jeunesse/jeunesse/operation_sac_ados_91/

Que se passe-t-il au club des jeunes ?
Comment avoir le programme ?

Retrouve toutes nos activités sur le site de la ville : www.forges-les-bains.fr/enfanceet-jeunesse/11-25-ans/club-des-jeunes

Chasse aux œufs le mercredi 7 avril.

Contact

<http://cdj-flb.skyrock.com/>
01 64 91 57 62
clubdesjeunes@hotmail.fr

Total	France	Europe	Total par commune
Angervilliers	0	1	1
Boullay les Troux	2	0	2
Briis sous Forges	16	0	16
Courson-monteloup	1	0	1
Fontenay les Briis	1	0	1
Forges les Bains	15	4	19
Janvry	1	0	1
Les Molières	3	3	6
Limours	18	3	21
St Maurice Montcouronne	1	0	1
St Jean de Beauregard	0	0	0
Vaugrigneuse	1	1	2
Total	59	12	71

L'AVAD

L'appel à la solidarité est lancé

L'AVAD, Association de Visite A Domicile, poursuit depuis 1992 un double but :

Visiter bénévolement à domicile et en maisons de retraite, les malades et les personnes âgées ou isolées, d'une part.

Répondre au plus grand nombre d'appels en collaborant avec les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale), les associations touchant ces personnes, les médecins et les infirmières, d'autre part.

Son conseil d'administration se compose de membres actifs (visiteurs) représentant seize communes, et de membres associés représentant les associations (ADMR, aînés, Croix Rouge, CLIC, SIAD, Carrefour des Solidarités, Secours Catholique, etc...). Cette collaboration et ces liens favorisent les relations de proximité et donnent plus d'humanité à la démarche.

Un triple appel est aujourd'hui lancé à ceux qui souhaitent, visite, amitié et réconfort, à ceux qui peuvent

donner un peu de temps, et enfin à ceux qui peuvent nous signaler des cas de solitude.



Contact

Noëlle MINARD
Présidente Fondatrice
01 64 91 05 16
Contact sur Forges
Ghislaine RICHIER
01 64 91 48 41

Avis aux jeunes

Trouvez un job pour cet été ou devenez infirmier

Opération jobs d'été 2010

Le service emploi de la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL) organise comme chaque année son opération jobs d'été.

Les jeunes pourront être reçus le 5 mai pour être formés à la rédaction de leurs CV et lettre de motivation et pour préparer leur entretien de recrutement.

Les entretiens de recrutement se dérouleront quant à eux le 12 mai de 14h00 à 17h00 à la maison de la CCPL, à Briis.

Contact

Catherine Haguenaer
01 64 90 80 81

Institut de Formation en Soins Infirmiers
Comme chaque année, l'Institut de

Formation en Soins Infirmiers du centre hospitalier d'Orsay organise un concours d'entrée qui aura lieu le mercredi 14 avril. La date de clôture des inscriptions est fixée au lundi 15 mars.

Plus d'infos

01 69 29 76 22

Service de bus pour aller à Carrefour market, au marché de Limours...

Pensez désormais à réserver le bus

Depuis plusieurs années, un service de transport est mis en place par la Commune pour tous les Forgeois, pour les emmener au marché et au Carrefour Market de Limours, ainsi qu'au Carrefour des Ulis.

Ce service de bus ne fonctionnera désormais que sur réservation. Pour que le bus passe vous devrez appeler en mairie au 01 64 91 03 29,

jusqu'à la veille de son passage 16h. Si le bus n'a pas été réservé, il ne circulera pas.

Les personnes d'Ardillières, Bajolet, Bois d'Ardeau ou des autres points du bourg non desservis qui souhaiteraient bénéficier de ce service de car sont priées de se faire connaître à la mairie.

Pour toutes remarques ou questions sur ces horaires contactez Marie Chabrier, adjointe à la Cohésion sociale.

Contact

Marie Chabrier
Adjointe à la cohésion sociale
01 64 91 03 29

Carrefour Market à Limours

Le bus passera sur réservation les deuxièmes et troisièmes vendredis du mois.

Arrivée à Carrefour Market vers 9h40—Départ vers 11h15

Prochains passages les vendredis 12 et 26 mars, 12 et 26 avril, 9 et 23 mai, 14 et 28 juin, 11 et 25 juillet.

Marché et bibliothèque de Limours

Le bus passera sur réservation les troisièmes jeudis de chaque mois.

Arrivée au Marché vers 9h40 et départ vers 11h30.

Prochains passages les jeudis 18 mars, 18 avril, 15 mai, 20 juin, 17 juillet

Carrefour Les Ulis (Centre Commercial Ulis 2)

Le bus passera sur réservation le dernier mardi du mois, un mois sur deux.

Arrivée à Carrefour (Les Ulis) vers 15h00 et départ vers 17h00.

Prochains passages prévus les 30 mars, 25 mai, 27 juillet.

Retrouvez tous les horaires dans l'onglet vie pratique/transports sur le site de la ville et en mairie.

Arrêts et heures de passage

Carrefour Market et Marché	Points de rendez-vous	Carrefour Les Ulis
9H10	Malassis – abris-bus	14H10
9H10	Malassis – allée des pins et rue des sablons	14H10
9H15	Le Chardonnet – arrêt-bus rue Saint-Jean	14H15
9H20	Forges – en face de l'ancienne MCL	14H20
9H25	Forges – Place du Général Leclerc	14H25
9H30	Forges – intersection entre la rue des plants et la rue de la Biche Frette	14H30
9H35	Forges – intersection entre rue d'Adélaïau et rue du Docteur Babin	14H35
9H40	Forges – sortie direction Briis	14H40

■ Création d'un office de tourisme pour le pays de Limours

Un atout pour notre territoire et sa promotion touristique

Un office de tourisme du Pays de Limours a été créé fin 2009, sous la forme d'une association loi 1901. Sa **mission : stimuler l'activité touristique** sur notre territoire, source de développement économique, mais aussi accroître la connaissance patrimoniale et historique du Pays de Limours, en complément du travail effectué par les associations locales.



Nos communes ont toutes un patrimoine intéressant, mais c'est la mise en commun de ces potentialités et la proposition de circuits pédestres, cyclistes, voire équestres donnant la possibilité de découvrir nos villes et villages qui pourra inciter

les touristes à venir nous voir.

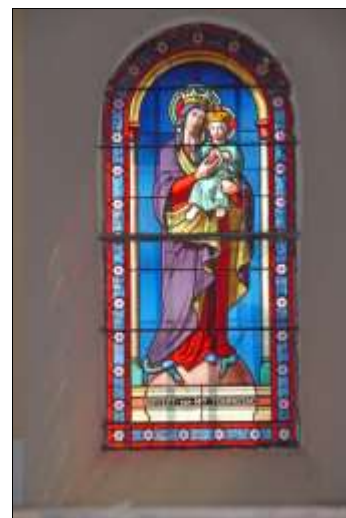
Notre premier objectif est la **création d'un site internet**. Il recensera pour les quatorze communes de la communauté de communes, les **possibilités d'hébergements, de restauration, de loisirs, les activités commerciales, artisanales et artistiques**, ainsi que tous les éléments du patrimoine architectural et naturel. **Il sera suivi de l'édition d'un guide.**

Conférences, expositions, visites-découverte du département seront également proposées aux habitants du secteur.

Nous aurons besoin d'aide pour réaliser ces objectifs et nous espérons que des personnes intéressées par le patrimoine bâti ou naturel et l'histoire locale viendront nous secourir.

La création d'un office de tourisme est un atout pour notre territoire et sa promotion touristique, mais également pour ses habitants. Pour

ceux qui souhaiteraient adhérer, la cotisation annuelle a été fixée à 10 euros pour les individuels.



Contact

Annie Jacquet

Présidente de l'office de tourisme du Pays de Limours.

Maison de la Communauté
615, rue Fontaine de Ville
91640 Briis sous Forges

■ Distribution de poubelles jaunes pour les emballages

Une compétence du SICTOM mais un geste de vos élus

Les 28 novembre, 16 janvier et 13 février ont eu lieu les distributions de poubelles jaunes, en remplacement des bacs orange, d'abord pour les hameaux, puis pour les deux parties bourg, sud et nord. Comme certains Forgeois n'ont pu être servis le 13 février (rupture de stock...), **une ultime distribution** aura lieu pour l'ensemble de la commune le 10 avril 2010.



Suite aux nombreuses discussions que nous avons eues lors de ces distributions, il est bon de rappeler les deux raisons principales prévalant à ce remplacement des bacs

oranges. La première est que ces bacs ne protégeaient pas les cartons de la pluie or les cartons mouillés ne sont pas repris dans la chaîne de recyclage et sont renvoyés vers les ordures ménagères classiques, avec comme conséquence un alourdissement des coûts de transport (d'autant que ceux-ci sont facturés à la tonne... et que le carton mouillé pèse lourd !). La deuxième raison est liée aux conditions de travail des ripeurs, ceux qui vidant les poubelles dans les camions : les nouveaux bacs jaunes allégeront considérablement la manutention, puisque les camions possèdent un mécanisme de vidage.

Il est bon de rappeler aussi que la **"compétence ordures ménagères"** n'appartient plus à la commune. Elle a été transférée à la Communauté de Communes qui l'a elle-même déléguée au SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères). Si des élus auront consacré quatre samedis matin pour cette distribution, ce n'est pas pour réaliser une



tâche dévolue à la commune, mais pour éviter aux habitants d'aller à Breuillet chercher ces nouvelles poubelles jaunes ! Merci donc à ces bénévoles pour leur engagement **(eux aussi ils ont autre chose à faire le samedi matin...)**, et merci aux quelques "râleurs de service" - il y en a fort peu heureusement - de considérer que cette distribution n'était en rien un dû.

Contact

Daniel Bouchon

Adjoint travaux et environnement
01 64 91 03 29

Se déplacer autrement

Covoiturage, vélo électrique et gare routière...

Covoiturage

Le covoiturage est un mode de déplacement en plein essor. C'est d'abord un geste écolo qui permet de réduire la pollution, la facture énergétique et les bouchons. Mais cela permet également de faire des économies d'essence, de frais de péage... Enfin il vous évite de faire seul des déplacements quotidiens ou des longs trajets et peut vous faire faire de jolies rencontres.

Si ce mode de transport alternatif vous intéresse, sachez qu'il existe des sites sur lesquels vous pouvez vous inscrire pour proposer de partager votre voiture ou en chercher une, que ce soit pour vos trajets quotidiens ou pour des trajets plus longs (vacances, week-end...). Vous pouvez par exemple vous inscrire pour proposer votre véhicule à partager avec d'autres Forgeois qui souhaitent se rendre sur le Parc d'activités de Courtaboeuf ou à la gare autoroutière de Briis.

Tous ceux qui l'ont testé l'ont approuvé et le recommandent. Pour preuve lisez les témoignages sur le site, www.covoiturage.fr.

Nous vous recommandons deux sites en particulier :

Le site mis en place par le Conseil général de l'Essonne, www.covoiturage.essonne.fr et le site n°1 en France,

www.covoiturage.fr

Gare routière

Depuis le 1er janvier 2010, les horaires de la ligne 91-03 qui passe à la gare autoroutière de Briis et qui relie Dourdan à Massy ont changé pour mieux répondre aux attentes des usagers. On compte désormais un bus toutes les 5 minutes aux heures de pointe, de 6h30 à 8h30 et de 17h15 à 19h00. Vous pouvez retrouver tous les horaires sur le site de la ville (onglet Vie pratique/transports).

Le vélo électrique : une autre façon de se déplacer ?

La circulation automobile est une nécessité dans notre région, mais les petits déplacements, à l'intérieur de la commune ou, par exemple, pour se rendre à la gare autoroutière, peuvent se faire autrement.

Dans l'objectif d'inciter les Forgeois à moins utiliser leur voiture pour les courts trajets, nous envisageons la possibilité de mettre en place un achat groupé de Vélos à Assistance Electrique (VAE).

Les sceptiques diront que le vélo c'est fait pour pédaler. Mais prendre son vélo pour se balader ou s'entraîner, et prendre son vélo pour un déplacement fonctionnel sont deux situations très différentes. Dans la deuxième, où il s'agit d'abord de se déplacer avant de se faire plaisir ou

pratiquer un sport, l'expérience montre que l'assistance électrique du vélo électrique est très fortement incitative. Tous ceux qui ont essayé ont adopté... Les prix des VAE sur le marché vont de 400 à 2500 euros, voire plus. Une commande groupée permettrait l'achat de vélos de bonne qualité, entre 700 et 900 euros ou moins si on arrive à obtenir une aide de l'ADEME. Mais pour lancer ce projet il nous faut avoir une pre-



mière idée du nombre de personnes potentiellement intéressées. Si vous êtes dans ce cas, merci de le signaler en mairie (par téléphone, mail ou courrier). Nous vous tiendrons au courant de l'avancée de ce projet dans le prochain journal (et directement pour ceux qui nous auront contactés).

Contact

Mairie
01 64 91 03 29
mairie@fororgeslesbains.fr

Propreté des bois de Forges

Nous faisons appel à votre citoyenneté

La neige a enfin cessé de tomber, les jours se rallongent, le printemps sera bientôt là... Le temps des promenades dans les bois de Forges va revenir.

Comme vous avez pu le constater ces bois sont globalement propres, et il n'y a plus d'utilité à mener de grosses opérations de nettoyage comme par le passé (souvenez vous d'il y a un peu plus de 10 ans, ces tonnes de déchets et de carcasses en tout genre que nous avons sortis des bois).

Mais il faut cependant rester vigilant. Merci donc de signaler en mairie tous les nouveaux dépôts sau-

ges de telle sorte que l'on puisse rechercher les responsables et bien sûr qu'on enlève le plus rapidement



possible ces dépôts. Merci également de considérer ces bois et chemins au même titre que votre salle

à manger ou votre jardin, et de ne pas y abandonner de détritiques en tout genre (canettes, sacs plastiques, etc.).

La commission liaison douces organisera à la fin du printemps une balade écolo pour nettoyer les détritiques qui ornent nos bois. L'année dernière, l'opération menée au bois des Touaines avait permis de ramasser une dizaine de sacs de poubelles de 100 litres.

Contact

Daniel Bouchon
Adjoint travaux et environnement
01 64 91 03 29
mairie@fororgeslesbains.fr

Syndicat Intercommunal pour l'Adduction en Eau Potable (SIAEP)

Mise en place de nouveaux forages

Quelques chiffres

Le SIAEP, créé en 1936, regroupe les communes situées sur la rive gauche de l'Orge, entre Dourdan et Arpajon, à savoir: Angervilliers, Briis sous Forges (hameau de Lounay-Maréchaux), Bruyères le Château, Courson Monteloup, Fontenay lès Briis, Forges les Bains (sauf les hameaux de Malassis et du Charbonnet), Longvilliers (pour le hameau de la Bate), commune qui vient de demander son retrait du syndicat, Saint Cyr sous Dourdan, Saint Maurice Montcouronne, Le Val Saint Germain et Vaugrigneuse. Le SIAEP compte 18 402 habitants (recensement de 2002), 5 475 clients en 2006, et il a distribué 710 965 m³ en 2005.

Au plan technique, il gère trois réservoirs et 222,4 km de réseau d'eau potable. Le SIAEP disposait à l'origine de deux ouvrages pour l'alimentation en eau, le forage de St Cyr sous Dourdan (en photo) et celui de St Maurice Montcouronne. Celui-ci a été abandonné depuis 2002 en raison des teneurs en fer élevées et de problèmes chroniques de turbidité de l'eau, et ce après avoir tenté de forer sur le même site sans succès. Le Syndicat est depuis alimenté par le forage de St Cyr sous Dourdan et surtout par des achats d'eau auprès du syndicat voisin du Hurepoix.

Le réseau actuel

Le Syndicat possède un réseau de distribution régulièrement entretenu. Ses besoins en eau ne sont donc pas liés au mauvais entretien du réseau, à des pertes importantes ou encore à une consommation démesurée de l'eau. Cependant, compte tenu du coût élevé des

achats d'eau, auprès du syndicat du Hurepoix, et de la difficulté de prévoir l'évolution de ces coûts, le Syndicat souhaite stopper ses achats tout en conservant une interconnexion utilisable en cas d'urgence.

Deux nouveaux captages

Après bien des recherches, le syndicat a identifié deux nouveaux sites de captage, le premier au lieu-dit Crèvecoeur, en aval du château du Marais, forage qui sera couplé à un autre forage voisin de 600 m au lieu dit Pihale. Ces captages bénéficient du label «Grenelle 2». Ces sites bénéficient aussi d'un arrêté préfectoral (du 7/10/2008) d'autorisation d'exploitation et d'une déclaration d'intérêt public pour l'instauration d'un périmètre de protection du forage et des servitudes afférentes.



L'eau captée est d'excellente composition chimique, à l'exception de la présence d'atrazine, présente à des teneurs qui peuvent ponctuellement déqualifier ces eaux, et les rendent ainsi impropres à la consommation. L'atrazine, comme d'autres pesticides interdits depuis de nombreuses années en agriculture, n'est pas rapidement biodégradable et persiste de façon très durable dans l'environnement. Le syndi-

cat a donc choisi, tout comme le font les syndicats voisins, de dépolluer l'eau ainsi captée par passage sur des filtres à charbon. Ce dispositif de purification de l'eau nous prémunira également de certaines pollutions accidentelles. Ce dispositif de dépollution est, en effet, très efficace en ce qui concerne les polluants chimiques mais ne retient pas les minéraux et les métaux.

D'un point de vue économique, le fonctionnement de cet équipement reviendra trois fois moins cher au syndicat que ses actuels achats en eau. Il faudra cependant répercuter les coûts de l'infrastructure de captage et de dépollution. L'ensemble ne devrait donc pas se traduire par des augmentations tarifaires démesurées pour l'utilisateur. La maîtrise des coûts de l'eau a pu être réalisée par une gestion des plus rigoureuses des ressources, un point qui reste la préoccupation et l'un des buts du SIAEP. L'investissement est approuvé par la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture (DDEA) de l'Essonne qui nous encourage cependant à mettre en œuvre une politique de prévention et de protection de la ressource en eau potable. Des actions de sensibilisation en direction du public et des exploitants agricoles seront ainsi menées par le SIAEP.

Contact

Vos représentants communaux au SIAEP,
Sophie Dézard et Yves Dessaux
01 64 91 03 29
mairie@forgelesbains.fr

Communication aux usagers

Des nouveautés

Nouveaux panneaux

Ca y est, les premiers panneaux d'information d'entrée de village sont là (près du golf et à l'entrée du bourg côté Briis) ! Vous pourrez ainsi, en rentrant ou sortant de Forges, connaître les prochains événements qui se passeront dans la commune. Pour ceux qui ont internet, n'oubliez

pas non plus la "Newsletter" (un clic sur le site de la mairie).

Lettre d'informations par mail

La P'tite Forgeoise est née en novembre dernier, elle a déjà séduit près de 500 Forgeois. Toutes les trois semaines, elle vous donne les informations municipales

(ramassage des encombrants, conseil municipal, animations...) et associatives.

Contact

Céline Daumain
Adjointe à la communication
communication@forgelesbains.fr

Carrière de Bajolet

Retour à la case départ !

Comme vous avez pu lire dans la **presse ou ailleurs, l'arrêté préfectoral** en date du 19 septembre 2005 **autorisant l'exploitation de la carrière** de Bajolet a été annulé le 21 décembre 2009 par le Tribunal administratif de Versailles. La raison de cette annulation : un défaut **d'information lors de l'enquête publique** initiale, les communes de Longvilliers et de Saint Cyr sous Dourdan **n'ayant pas été incluses dans le périmètre d'affichage**.



Nous étions intervenus avant le rendu de ce jugement pour essayer de faire en sorte que cet arrêté soit, non pas annulé, mais modifié. Le comblement de ce trou est, en effet, une nécessité et le premier **retour d'expérience de l'exploitation** de la société ECT s'avérait globalement positif. Par ailleurs, **toutes les réunions que l'on avait eues** en 2009 avec cette entreprise et les associations environnementalis-

tes avaient conduit à réexaminer de manière constructive le plan de comblement : le projet modifié du plan final de comblement sur lequel ce travail avait débouché était significativement plus satisfaisant, notamment du point de vue de la gestion des flux hydrauliques.

C'est en raison de ces avancées, que les parties (associations et municipalités) qui avaient déposé la requête contre l'arrêté préfectoral ont décidé de se désister de la procédure, toutes sauf la commune de Janvry qui a souhaité maintenir sa **position... La procédure judiciaire** s'est donc poursuivie en raison de ce non-désistement de Janvry, et le tribunal a statué en annulant l'arrêté préfectoral.

Nous le regrettons vivement, car cette annulation pour des raisons **de forme (un défaut d'affichage non véritablement substantiel)** a réduit à zéro la démarche sur le fond que nous avons pu engager grâce à ce recours. Le nouveau plan de comblement était, en effet, aux dires mêmes des spécialistes, non seulement préférable au plan de comblement initial mais également à la situation actuelle. Nous nous retrouvons donc maintenant au point de départ de cette ques-

tion du trou de Bajolet, retour au point de départ que ceux qui ont connus les sinistres projets envisagés il y a quelques années apprécieront !



Quel va être la suite de cette affaire ? **L'entreprise ECT, en tant que propriétaire du site, va être obligée de le mettre en sécurité, selon des directives que lui donnera le Préfet.** Mais à l'issue de cette mise en sécurité, la question du devenir à terme de cette ancienne carrière restera entière, l'entreprise n'ayant pas encore indiqué ce qu'elle envisageait de faire.

Contact

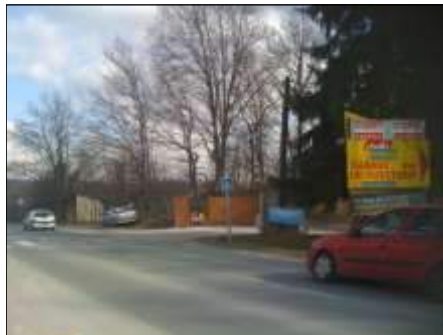
Antoine Lestien
Maire
mairie@forgeslesbains.fr
01 64 91 03 29

Un coin à déchets plus propre à l'Alouetterie

Des travaux réalisés par la Commune et de nouveaux bacs mis à disposition par la SCI

Dans l'objectif de réduire les tas d'ordures le long de la départementale allant à Angervilliers, au niveau de la cité de l'Alouetterie, la municipalité s'était engagée à réaliser cinq dalles en béton entourées de claustras en bois lasuré, charge à la SCI d'acheter les containers à ordures ménagères. Ces travaux sont achevés.

Grâce à cette réalisation de la collectivité et à ce partenariat avec la SCI, nous espérons que la situation de cette départementale, qui devenait insupportable pour les riverains, va "s'assainir". Mais il est né-



cessaire pour cela que les gens s'astreignent à mettre leurs sacs à ordures dans les containers et non pas à côté...

Contact

Daniel Bouchon
Adjoint environnement et travaux
01 64 91 03 29

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Enquêtes publiques du 8 mars au 9 avril : donnez votre avis

Nous abordons actuellement la fin de la phase administrative de l'élaboration du PLU. Depuis le 8 mars, deux enquêtes publiques ont été lancées pour avoir votre avis sur le projet de PLU, qui a été étudié par les services de l'Etat durant les trois derniers mois, et vous présenter les remarques de ces derniers. Cette phase administrative **s'achèvera par un Conseil Municipal** qui approuvera définitivement le PLU.

Enquête publique sur la proposition de modification du périmètre de protection autour du **château de Forges et de l'église (périmètre Architecte des Bâtiments de France)**

Par arrêté n°9-2010 du 12 février 2010, le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la proposition de modification du périmètre de protection autour du château de Forges et de l'église.



L'arrêté du maire est consultable en mairie et affiché sur les panneaux municipaux. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la dispo-

sition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.



Enquête publique sur la révision du POS/PLU

Par arrêté n° 8-2010 du 12 février 2010, le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols (POS)/ Plan Local d'Urbanisme (PLU).

L'arrêté du maire est consultable en mairie et affiché sur les panneaux municipaux. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

Ces deux enquêtes publiques se dérouleront du 8 mars au 9 avril 2010 inclus

Nous vous donnons donc rendez-vous à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, soit :

- * le lundi de 8h30 à 12h00,
- * le mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- * le jeudi de 8h30 à 12h00 et de 16h à 18h30
- * le samedi de 8h30 à 11h30.

Monsieur Louis ROBIN a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et assurera des permanences :

Lundi 8 mars 2010,
de 8h30 à 11h30,

Vendredi 12 mars 2010,
de 8h30 à 11h30,

Mardi 23 mars 2010,
de 15h00 à 18h00,

Samedi 27 mars 2010,
de 8h30 à 11h30,

Vendredi 9 avril 2010,
de 15h00 à 18h00.

Durant ces deux enquêtes publiques, les observations pourront être consignées sur le registre **d'enquête déposé en mairie** ou adressées par courrier avec ou sans accusé de réception ou déposées **contre reçu à l'adresse suivante :**

A l'attention de M. Louis ROBIN
Commissaire Enquêteur, Mairie
9, rue du Docteur Babin
91470 Forges les Bains

Contact

Georges GOWIE
Adjoint urbanisme et dvpt local
01 64 91 03 29

Brèves d'urbanisme

L'Architecte des Bâtiments de France (ABF) émet un avis sur tous les permis de construire, de démolir ou sur les déclarations de travaux sur tout projet situé dans le champ de visibilité d'un monument historique.

La Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture de l'Essonne met à votre disposition un accès internet, permettant de disposer d'information sur l'état d'avancement de l'instruction des dossiers de vos permis de construire.

<http://webads.application.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr/servlet/index.do>

PLU et PNR

Réunion d'information organisée par l'association Vivre à Forges

A l'occasion de l'enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme, l'association *Vivre à Forges* organise une réunion d'information le jeudi 25 mars à 20h45 au centre socio-culturel (salle Floréal).

Lors de cette réunion, elle fera également un point sur la révision de la charte du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

Contact

Catherine GIOBELLINA
01 64 91 12 25
vivreaorges@gmail.com

Centre bourg

La réflexion est engagée...

Comme annoncé dans les précédents P'tits Forgeois et en réunion publique en décembre, le travail concernant le centre-bourg est engagé.

Notre groupe de trois étudiants architectes est à pied d'œuvre depuis début février. Il s'agit de Rémi Crozat, Sébastien Blondiot, et Xavier Moens. Leur mission : réfléchir à une restructuration du centre-bourg, afin de dynamiser la commune.

Cette réflexion devrait aller jusqu'au stade de "l'Avant Projet Sommaire" (APS dans le jargon technique), étape nécessaire au montage ultérieur de projets de subvention qui dépendront des conclusions de ce travail.

Pour l'instant nos jeunes architectes



ont déjà réalisé le métrage du centre-bourg et de certains éléments le constituant. Sur la base de ce métrage, une modélisation informatique a été réalisée et la réflexion a été engagée sur les grands axes de structuration du centre-bourg.

Des propositions d'aménagement devraient être ensuite faites et travaillées en commission urbanisme, puis discutées avec les Forgeois. Rendez-vous donc à la prochaine réunion publique. Celle-ci devrait avoir lieu en avril : elle vous sera annoncée par voie d'affiche et par la "newsletter" (l'occasion de vous rappeler qu'il est très facile de s'y abonner, en quelques clics sur le site de la mairie).

Contact

Antoine Lestien
Maire
mairie@fororgeslesbains.fr
01 64 91 03 29

Le projet de télécentre

Point sur l'avancement du dossier

Comme cela a déjà été évoqué en réunion publique et dans le précédent P'tit Forgeois, un des éléments de la dynamisation du centre-bourg pourrait être un télécentre.

Tous les contacts pris à la fin de l'année dernière nous ont confirmé que ce projet avait un intérêt certain. Nous avons donc commencé l'analyse des besoins en la matière, notamment avec l'aide d'une étudiante en marketing, Fanny Deniel, qui a fait un stage d'un mois sur le sujet en février.



Deux publics sont visés. Tout d'abord les Forgeois qui travaillent

à l'extérieur de la commune et qui pourraient fréquenter ce télécentre dans une logique de télétravail. C'est à ce titre qu'un questionnaire vous avait été distribué avec le dernier journal. Nous avons eu peu de réponses pour l'instant (il est encore temps de répondre !), mais celles-ci et les contacts qui en ont découlé nous montrent qu'il y a à l'évidence des Forgeois potentiellement intéressés.

L'autre public est celui de tous les professionnels travaillant à Forges, travailleurs indépendants, artisans, PME-PMI, etc. Il y en a beaucoup, plus que l'on pourrait le croire. Un courrier a été envoyé à chacun d'entre eux, avec un bon taux de retour. Là aussi, au vu des réponses reçues et des contacts établis, ce projet peut avoir un intérêt, pour peu qu'il puisse également offrir des moyens plus classiques comme une salle de réunion.

La question du télétravail est encore émergente en France et son développement doit être accompagné au niveau local. Mais elle est aussi et d'abord une problématique d'entreprise. C'est pourquoi des contacts ont été pris avec plusieurs d'entre elles, notamment le CEA du

plateau de Saclay, pour étudier cette nouvelle modalité de travail pour leurs salariés.

En parallèle de cette analyse, des contacts sont en cours avec d'autres initiatives du même type, avec à la clef l'identification de différentes opportunités comme la participation à un réseau de centres de télétravail, des contacts avec des opérateurs de services, etc.

Cette première instruction du dossier souligne que ce type de projet est encore novateur, avec toutes les difficultés de développement qui en découlent. Mais elle montre également à l'évidence qu'il se situe clairement dans "l'air du temps" et s'inscrit dans une dynamique qui ne peut que s'amplifier au niveau national.

Contact

Antoine Lestien
Maire
mairie@fororgeslesbains.fr
01 64 91 03 29

Forges sous la neige...

Merci à tous les participants au concours de photos

L'hiver a été rude et nous attendons tous avec impatience les premiers rayons de soleil printaniers, les petites fleurs dans les champs et les chants d'amour des oiseaux... Mais il faut avouer que la neige tombée cette année en abondance sur la région parisienne nous a offert des paysages d'une rare beauté et des souvenirs inoubliables notamment le 7 janvier dernier quand 16 cm de neige sont tombés sur notre village (preuve à l'appui !) et que nous nous sommes pour la plupart retrouvés coincés à la maison. Forges s'est alors transformé en un immense terrain de jeu : bonhommes de neige et bataille rangée de boules de neige pour tout le monde ! J'ai même croisé des skieurs, des lugeurs... Dans vingt ans, vos en-

fants vous diront « tu te souviens, le jour où... ».

Il faut souligner aussi l'énorme travail des équipes techniques de Forges qui ont été à pied d'œuvre tout l'hiver pour dégager nos rues, nuit et jour.... Et rappeler que les riverains sont responsables du déneigement devant leur maison.

Nous avons lancé un concours de photos « Forges sous la neige » en janvier dernier et beaucoup ont répondu. Voici les clichés reçus... Merci beaucoup à tous les participants.

Nous recherchons maintenant des photos des hameaux pour illustrer le site de la ville, nos différentes publications, et pour faire connaître

les hameaux à ceux qui ne les connaissent pas.

Contact

Céline Daumain

Adjointe communication

communication@forgeslesbains.fr





Rencontre littéraire le 15 janvier

Un succès salué par les participants et une belle invitation à la lecture



Dans le cadre de notre contrat de développement culturel (1), le 15 janvier a eu lieu dans la salle des mariages de la mairie, transformé le **temps d'une soirée en salon littéraire**, un événement inédit sur notre territoire communal (et même inter-communal) : une rencontre animée par Pascale Arguedas. Cette critique **littéraire a réuni un public d'amoureux de la littérature**. Pascale avait sélectionné quatre ouvrages « coup de cœur » (2) qui ont été mis à disposition dès l'automne dernier, à la mairie de Forges ainsi qu'à la bibliothèque le Limours, la médiathèque de Briis sous Forges et la librairie Interlignes de Limours. Nous remercions très sincèrement ces partenaires de l'opération pour leur active collaboration à la réussite de l'événement.



Car effectivement c'est une réussite, d'abord, par le nombre relevé, avant la rencontre littéraire, d'emprunts et d'achats des livres proposés : près de 130. Ensuite, par le nombre de person-

nes présentes à cette soirée : près **d'une trentaine, ce qui représente** selon Pascale une très belle participation, pour une première expérience.

Par ailleurs, par la grande qualité du **débat qu'ont produit la maîtrise de** notre intervenante et son désir de nous faire partager son amour de la lecture et du bonheur que celle-ci suscite. « Avec la lecture, je crois en **l'épidémie du bonheur** » affirme Pascale.



Enfin, par la participation très active **d'un public passionné, composé d'une** grande majorité de personnes ayant lu un ou plusieurs des livres évoqués. Ces lecteurs n'ont pas hésité à exprimer leur avis et à échanger sur ce qu'ils ont aimé ou moins apprécié. Résultat : une très grande satisfaction unanime (voir encadré)

et une envie de voir se renouveler ce type de soirée.

Nous nous devons de remercier également Jean-Claude Lelièvre sculpteur, qui lui aussi a contribué à la réussite de cet événement, en exposant dans la salle trois de ses **œuvres d'inspiration littéraire**. Il a ainsi permis de créer un lien ténu, le **temps d'une soirée, entre la littérature** et la sculpture, enthousiasmant **le public par la qualité des œuvres** présentées.

Nous réfléchissons actuellement avec Pascale à une prochaine édition, cette fois centrée sur un auteur (ce qui correspond à une large demande évoquée lors du bilan de **la soirée**) qu'elle inviterait à la rejoindre. La date est déjà retenue : vendredi 19 novembre 2010. Lecteurs et lectrices, à vos agendas !

(1) avec le soutien du Conseil Général de l'Essonne

(2) Les 4 ouvrages qui ont été sélectionnés : « Une année étrangère » de Brigitte Giraud (Editions Stock), « Quelques nouvelles de l'homme » d' Eric Faye (Editions du Rocher), « Romain, un regard particulier » de Lesley Blanch (Editions du Rocher), un recueil de poésie « Simple choses » de Roland Texier (Editions Le Pont du Change).

Contact

Bernard MORIN
culture@forges-les-bains.fr
01 64 91 03 29

L'avis des participants...

« C'était très intéressant, les passages lus donnaient envie de lire les ouvrages. »

« Je pense que quatre livres (ou trois) est un peu trop ; avec deux livres proposés la soirée peut-être riche, la lecture fouillée par le lecteur. »

« A renouveler, merci »

« C'est très bien ; la soirée m'a donné envie de lire des livres d'auteurs qui m'étaient parfaitement inconnus. Belle soirée. »

« Cette soirée me donne envie de lire tous les livres présentés. »

« A refaire. »

« C'était bien présenté, clair ; il y avait un véritable échange avec le public ce qui est enrichissant. »

« A été l'occasion de lire le livre de poésie que je n'aurai sinon jamais connu et beaucoup aimé. »

« A quand la prochaine sélection de livres + soirée ? »

« La disposition choisie pour le public ne facilitait pas les échanges à l'intérieur du public ; un agencement circulaire (plus difficile à mettre en œuvre) se serait mieux prêté à ce type d'animation ; peut-être le choix de moins de livres à aborder aurait-il permis des temps d'échanges plus importants ; les parties biographies et résumés étaient indispensable mais ont restreint les moments interactifs. »

« Illustration de la littérature par la sculpture très pertinente et bienvenue. »

Tremplin-les-Bains les samedis 13 mars et 10 avril *Encourager les jeunes talents avec l'AMM*



Venez encourager les jeunes talents : musiciens, groupes, chanteurs, ... lors de «Tremplin-les-Bains». Cette première édition, organisée par AMM (Académie de Musiques Modernes), en collaboration avec la Mairie de Forges les Bains et le Conseil Général aura lieu le samedi 13 mars 2010, pour la première partie, et le samedi 10 avril 2010, pour la finale, au centre socioculturel.

Ce projet a pour but d'encourager les participants à composer leur propre musique et écrire leurs paroles, de leur permettre de jouer dans des conditions professionnelles, de se faire connaître, et de promouvoir leur musique. Douze groupes, musiciens et chanteurs locaux viendront **se produire sur scène, afin d'enflammer le public et le jury,** compo-

sé de cinq professionnels de la musique.

Suite à la première manche, six groupes/artistes seront retenus en vue de participer à la finale et de **tenter de gagner l'un des prix mis en jeu.** Le premier prix étant une **semaine d'enregistrement afin de produire un album de six titres et de participer au festival Zicaforges.** **Le groupe finaliste fera l'ouverture du grand festival «rock en rage».** **Le deuxième prix, il s'agit d'un enregistrement d'un CD deux titres durant trois jours.**

Quant au troisième artiste, il bénéficiera **d'une séance d'atelier de 3h.**

Alors rendez vous le samedi 13 mars 2010 à 17 heures à la salle Messidor de Forges les bains, et bonne chance à tous ! Venez nom-

breux encourager les jeunes talents !

Entrée : 10 € sur place ou 8 € sur réservation (AMM 01.64.90.73.87)

Musicalement.

Contact

AMM (Académie de Musiques Modernes) - Thierry GILANT
<http://www.ecoleamm.com>
contact@ecoleamm.com
<http://www.tmusik.fr>
01.64.90.73.87

Les fables Forgeoises : une des actions du contrat de développement culturel *Venez participer à la création de cette œuvre originale*



Avec l'aide et l'apport technique de professionnels et des associations culturelles de notre village, la commission culture s'est fixée pour but de créer un spectacle réunissant dans un même projet et sur un même plateau, comédiens, musiciens, conteurs, poètes, graphistes, sculpteurs peintres et toutes pratiques culturelles et artistiques amateurs et professionnelles de notre ville.



A partir d'un fait historique appartenant au patrimoine de Forges (livres de Madame Petit, film «Mémoire de Forges», livrets «Racontage de mon village», ...), il s'agit de dériver vers la fiction pour aboutir à une histoire théâtralisée puis scénographiée afin de mettre en scène Forges, ses hameaux et ses habitants, et d'amener

le public Forgeois à se déplacer dans les différents lieux de création.

1. Bâtir et écrire une histoire à partir d'un objet, d'un personnage ou d'un fait historique ayant trait au lieu dans lequel se fera la création. Cette année ce sera dans les hameaux de **Chardonnet et Bois d'Ardeau.**

2. Transformer l'histoire en légende en lui apportant le sel de l'imaginaire. Créer un personnage, faire intervenir des personnages de fiction pure.

3. Théâtraliser la légende c'est dire en faire l'adaptation en fonction des acteurs bénévoles prêts à se lancer dans l'aventure de la scène. Il s'agit d'un travail d'improvisation, puis d'écriture.

4. Ecrire les chansons et la musique avec l'aide d'un professionnel.

5. Distribuer les rôles.

6. Créer les décors et les costumes et les réaliser grâce à une équipe artistique de bricoleurs et de peintres.

7. Passer aux répétitions, tout en réalisant les décors, les costumes, les bandes son. Les chanteurs, comédiens, danseurs travaillant ensemble ou séparément au début **pour venir se greffer à l'œuvre finale** aux dernières semaines de répétition.



8. Représenter l'œuvre finale devant la population Forgeoise.

Contact

Fanny Brisson
fanny.brisson@free.fr
01 64 91 19 29 ou 06 76 71 63 56

Evelyne Sales
evelyne.sales@orange.fr
01 64 90 97 10 ou 06 07 61 12 54

Blanc-Cassis et les six jardinières les 27 et 28 mars

Une version entièrement revisitée de Blanche-Neige

Les samedi 27 mars à 20h45 et dimanche 28 mars à 17h30, les Tréteaux Ivres de la MCL de Forges les Bains présentent en coréalisation avec l'association **Alphera**, *Blanc-Cassis et les Six Jardinières*, un spectacle familial, à partir de 4 ans. Cette pièce est une adaptation très libre du célèbre conte des frères Grimm, *Blanche Neige et les sept nains*, signée Fanny Brisson.

L'histoire...

Blanc cassis est orphelin, détesté par le méchant Iznogood (le «grand» à ne pas confondre avec le «petit» qui voulait être calife à la place du calife etc..), **sauvé d'une mort certaine** par les servantes du **dit Iznogood, il se retrouve au cœur** de la forêt dans la maison des six jardinières...bio... évidemment !

Mais l'ignoble Iznogood va tout ten-

ter pour se débarrasser de cet héritier gênant. Car celui-ci est plus beau, plus viril et plus costaud que **lui, (c'est ce que prétend le miroir magique !)** et c'est insupportable...



Ajouter une princesse charmante, **une pincée d'humour**, et bien remuer pour une représentation fort sympathique !

Costumes de Fanny Brisson et Marie Hélène Gambart.

Décors et accessoires de Fanny Brisson et Gérard Vitry.

Musique des Flûtes Vagabondes.

Photos de Jean-Michel Nedelec.

Contact

Bernard Morin

Adjoint aux affaires culturelles

01 64 91 03 29

Culture@forgeslesbains.fr



Alphera

Les zappeurs

Un spectacle déjanté qui a ravi le public

C'était à Forges le 23 janvier : Les Zappeurs... Ce duo fou a été créé il y a dix ans par Micky Dedaj et Philippe Elna, mais ici, ce dernier a été remplacé par le jeune Christophe Parra. Totalement atypique, ce show **ne cesse d'emprunter des voies intéressantes qu'il ne prend même pas la peine de suivre**. On croit au début que tout va reposer sur la récitation synchronisée de deux automates jumeaux : Tom et Tom, ou **l'histoire d'un être hybride né à Tchernobyl**. Mais voilà, au bout de cinq minutes la structure implose : combats au sabre laser, jeux de scènes hilarants, effets de fumées lumineuses au ralenti qui reproduisent à merveille l'effet de quelques tafs d'herbe un peu trop corsée. D'un instant à l'autre ça part en live, comme lorsque Micky Dedaj crache une série de noyaux d'olives au public, ou qu'en l'espace de quelques secondes, il boit deux verres d'eau, deux verres de lait et une bouteille de kro !

Politiquement pas correct, osé, surprenant et virtuose...avec un petit **gout de nos BD d'antan, Un show qu'il ne fallait pas manquer !**

Mais laissons parler un de nos spectateurs : « Un véritable antidote à la morosité actuelle, avec un humour

et une inventivité remarquables. Sans compter quelques numéros d'acteurs (ah ! les olives...). On dirait du Gotlib de la grande époque, avec des personnages de BD en chair et en os. Incompréhensible que cette pièce ne soit pas plus programmée ! Et bravo à Forges de l'avoir fait !! »

Le public était au rendez-vous, une salle secouée de rires, des plus petits au plus grands, chacun y a trouvé matière, et ceux qui l'ont manqué le regrettent !!

Contact

Bernard Morin

Adjoint aux affaires culturelles

01 64 91 03 29

Culture@forgeslesbains.fr



En avant la musique !

Découverte d'instruments de musique peu ou méconnus

A la découverte des flûtes :
concert des *Flûtes vagabondes*
le 13 février

Le samedi 13 février, une cinquantaine de personnes a affronté le froid, en famille, pour assister au concert des *Flûtes Vagabondes*.



Nos trois jeunes et talentueux flûtistes nous ont proposé un voyage très vivant autour du carnaval de Venise en intervenant entre chaque morceau pour nous préciser un détail de composition, une anecdote sur la vie de l'auteur de la pièce ou encore sur le style musical et l'époque où la

A la découverte de l'harmonica avec l'AMM : stage et concert les 6 et 7 février

Succès assuré pour le stage harmonica organisé par l'AMM qui a eu lieu sur deux jours, les samedi 6 et dimanche 7 février 2010. Quatorze stagiaires y ont participé et environ soixante personnes ont assisté au concert du dimanche soir.

pièce a été écrite. Ces interventions à la fois instructives et légères, grâce aux talents de comédie de nos musiciens ont permis, en particulier à notre jeune public, de passer un moment «rafraîchissant», «ludique» et «instructif» ainsi que nous avons pu le lire dans le livre d'or que nous avons étrenné à cette occasion. La mise en scène des morceaux, deux doigts de fantaisie dans les costumes et un grand talent ont permis aux «Flûtes Vagabondes» de nous faire oublier le froid assez vif qui régnait dans notre Eglise.

Une exposition d'instruments (pas moins de douze flûtes différentes) a permis au public de toucher voire d'essayer certaines d'entre elles. Une petite histoire de la flûte était glissée dans les programmes afin de faire mieux connaître cet instrument souvent banalisé et pourtant tellement riche. L'organisation de ce concert dans l'église nous a permis d'ouvrir un nouveau lieu de culture pour les Forgeois que nous espérons nombreux lors d'une prochaine édi-

Ambiance chaleureuse, sympa, dynamique mais studieuse ! Les stagiaires ont monté en deux jours de stage, un super concert d'harmonica qui a duré deux heures le dimanche soir.

Un grand merci à Mario, coach harmoniciste de tout ce stage (et prof à l'AMM), à Henry (pianiste), Thierry (son et lumières), à la commune de Forges les Bains pour le prêt de la



tion des «concerts pédagogiques». Ce concert a été organisé grâce au soutien du Conseil Général et en collaboration avec l'association des Amis de l'Eglise que nous tenons à remercier chaleureusement pour leur implication active.

Contact

Bernard Morin
Adjoint aux affaires culturelles
01 64 91 03 29
Culture@forgeslesbains.fr

salle de spectacle et aussi à tous nos bénévoles qui comme d'habitude sont toujours présents dans tous nos concerts.

Contact

AMM Académie de Musiques Modernes - Marylin DORKEL
http://www.ecoleamm.com
contact@ecoleamm.com
http://www.tmusik.fr

Cérémonie des vœux 2010

Comme chaque année, la Commune avait invité les membres des bureaux d'association, les nouveaux Forgeois, les commerçants, les maires des communes voisines, notre député, notre sénateur, etc... à venir partager le verre de l'amitié. Après un discours de M. le Maire et de Mme Kosciusko-Morizet, qui nous avait fait le plaisir d'être des nôtres, les convives ont pu se régaler du magnifique buffet mis en place par Françoise Goncalves, la responsable du secteur restauration, entretien et Atsem.

Nous adressons un merci tout particulier à Maria Desmet qui a offert une partie de la décoration de la salle, magnifiquement mise en valeur par Pascal Deguelle, notre directeur des services techniques, et toute son équipe.



A la recherche des œufs de Pâques

La MCL vous donne rendez-vous le 4 avril dans le parc de la mairie

Petit Forgeois, l'équipe de la MCL te donne rendez-vous, avec tes parents, le jour de Pâques (Dimanche 4 avril 2010) entre 10h00 et 12h30 dans le parc de la mairie. **A toi d'ouvrir très grand tes yeux, pour chercher les œufs de Pâques que les cloches auront ramenés de leur grand voyage.**



Pour t'inscrire, utilise le tract joint à ce journal.

Contact

Jacqueline Vyncke

01 64 91 12 51

Inscription et participation à la collation : 2 euros

Découvrez Jacques Prévert un artiste éclectique

Au programme : exposition, ciné-club, centons et cadavres exquis...



Tout le monde connaît les poèmes et les chansons de Jacques Prévert. Et vous savez sans doute aussi qu'il a écrit les scénarios de films célèbres tels que les « Enfants du Paradis » ou « Les Visiteurs du Soir ». Mais saviez-vous qu'il avait consacré la fin de sa vie à l'art du collage ? Aussi, afin de découvrir (ou redécouvrir) les différentes facettes de son art, dans le cadre de notre contrat de développement culturel nous avons programmé un événement intitulé: « Découverte d'un artiste éclectique : Jacques Prévert » du 1^{er} au 3 avril au centre socioculturel de Forges. Cet événement sera articulé autour de cinq temps forts:

Une exposition, durant les trois jours, faite de 50 panneaux sur la vie de Prévert,

Un atelier de collages pour les enfants des écoles de Forges le jeudi 01/04,

Un atelier d'écriture sur les centons et cadavres exquis (*) aussi pour les écoles de Forges le vendredi 02/04,

Un spectacle (chanson et textes) "Un temps d'oiseaux " le vendredi 02/04 à 20h45 en salle Messidor,

Une séance de ciné-club avec débat le samedi 3 avril à 17h00 autour du film de Pierre Prévert (frère de Jacques) « Voyage surprise », très drôle, peu connu mais convenant très bien à un public familial.

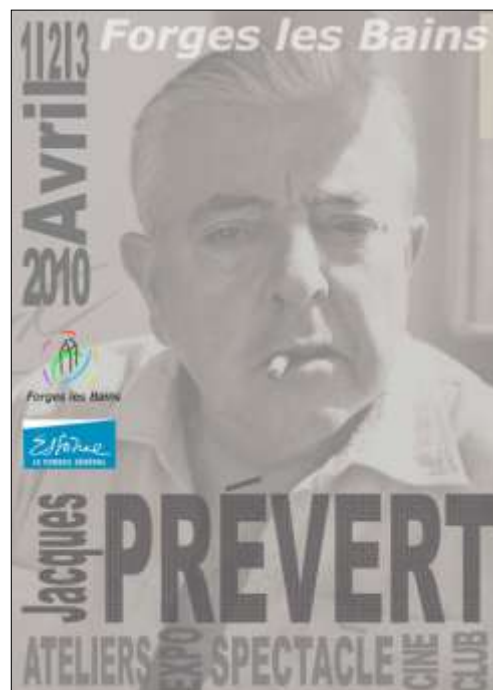
Vous trouverez le programme détaillé, sous forme d'un dépliant, diffusé avec le P'Tit Forgeois. Nous vous attendons nombreux tout au long de ces trois jours et nous avons déjà des idées sur d'autres « artistes éclectiques » pour les années suivantes. Au plaisir de vous croiser ...

(*) un centon est un poème fabriqué à partir de morceaux d'autres poèmes et le principe du cadavre exquis est que chacun des participants écrit à tour de rôle une partie d'une phrase, dans l'ordre sujet-verbe-complément, sans savoir ce que le précédent a écrit.

Contact

Bernard MORIN

culture@forges-les-bains.fr ou 01 64 91 03 29



Ouest Essonne Athlétisme

A vos marques, prêts ? Partez !

En 2010, Ouest Essonne Athlétisme, **c'est 170 licenciés à la Fédération Française d'Athlétisme** : 47 adultes et 123 enfants et jeunes de 7 à 17 ans.

Depuis quelques années, le nombre **d'enfants inscrits au club est en constante progression**. Pourtant, **l'athlétisme n'est pas un simple loisir, c'est une discipline exigeante qui requiert de l'assiduité et de la volonté pour progresser**. En ce qui **concerne les enfants jusqu'à l'âge de 11 ans**, nous privilégions une approche ludique et diversifiée. Ajoutons à cela, une équipe de **bénévoles et d'entraîneurs motivés** sachant faire partager leur passion **du sport... Et c'est peut-être cela la clé de notre succès**.



Cette année, malheureusement, nous avons été contraints de refuser **des inscriptions d'enfants et de jeunes**. Nous le déplorons. Il faut comprendre que nous n'avons pas les infrastructures et un nombre d'en-

traîneurs qualifiés suffisant pour satisfaire toutes les demandes. Nous nous en excusons auprès des personnes concernées. La sécurité prime avant toute autre considération.

Championnats départementaux de cross



Le 17 janvier, 34 athlètes d'O.E.A. dont 9 adultes ont affronté des concurrents venus de tous les clubs essonniers lors des championnats départementaux de cross à Longjumeau. **Cinq d'entre eux se sont qualifiés** pour les championnats régionaux de cross : Danielle Draghi en vétérane femme, Olivier Hachet en sénior homme, Thomas Leclère en junior, Margaux Rivier en minime et Pauline Aubert en cadette. Notons également la performance de notre **équipe féminine d'éveils athlétiques (les plus jeunes)** qui s'est classée **3^{ème} sur 13**.

Les foulées des Thermes de retour !

Enfin, nous sommes heureux d'annoncer la reprise de notre course pédestre Forgeoise : «Les Foulées des Thermes» le 30 mai 2010. Deux courses nature de 10 ou 21,7 km sur chemins et sentiers traversant bois et terrains communaux sont au **programme**. Le **départ et l'arrivée** sont prévus au centre socioculturel de Forges. La compétition est inscrite au challenge des courses vertes de l'Essonne et nous espérons que vous viendrez nombreux prendre le départ ou applaudir les participants de cette **3^{ème} édition des «Foulées des Thermes»**. Il vous reste plusieurs semaines pour vous entraîner. A vos baskets !

Contact

Isabelle ANSART
ANSART.Isabelle@wanadoo.fr
<http://ouest.essonne.athle.free.fr>
01 64 91 13 88



Course pédestre nature "Les Foulées des Thermes" le 30 mai

Une course inscrite au challenge vert des courses de l'Essonne sur 10 ou 21,7 km, sur sentiers et chemins dans les bois autour de Forges.

Départ des courses : 9h30 au centre socioculturel de Forges

Inscriptions : 8 euros avant le 25 mai - 10 euros ensuite - **clôture des inscriptions** : 10 minutes avant le départ

Renseignements

par mail : ouest.essonne.athle@free.fr

par téléphone : Dominique Leclère - 06 59 47 07 60

par courrier : Olivier Mandin - 6 impasse du Douaire - 91470 FORGES LES BAINS



Judo

Coupe de Noël et compétition de district de la catégorie des benjamins

Coupe de Noël

Dimanche 6 décembre, comme tous les ans le FOC Judo organisait sa traditionnelle coupe de Noël. Cette année, il avait convié le club de Briis sous Forges à se joindre à cette ma-



nifestation. Cette compétition inter club permet, à la fois, de créer un événement au sein du club, de mesurer les progrès réalisés par nos jeunes judokas et de se confronter à de nouveaux partenaires. Chaque participant a réalisé 3 à 4 combats, puis nos jeunes champions ont pu assister à une démonstration de Katas réalisée par Jean-Marc et Christophe. Tous les compétiteurs présents durant cette journée sont repartis avec une médaille solide-

ment attachée à leur cou. La remise des récompenses a été effectuée par Nicolas Schoettl, Conseiller Général de la circonscription, que nous remercions vivement de sa présence **et qui, pour l'occasion, avait apporté avec lui quelques cadeaux (casquettes, porte-clefs...) à l'effigie du judo et/ou du Conseil Général de l'Essonne. Tous ont pu ensuite se retrouver autour du verre de l'amitié et déguster les délicieux gâteaux confectionnés par les mamans de nos jeunes sportifs. L'ensemble du bureau remercie très sincèrement les bénévoles présents ce jour là, sans qui nous ne pourrions organiser et offrir ce type d'animation.**

Compétition de district

Le dimanche 31 Janvier, au dojo de **Brétigny sur Orge, s'est déroulée la** compétition concernant le district sud de la catégorie benjamin, c'est-à-dire la phase qualificative du **championnat de l'Essonne pour les enfants de 11-12 ans.** Trois judokas Forgeois ont fait le déplacement pour représenter les couleurs du **Forges Olympique Club. Il s'agit** de Justine, Alexis et Baptiste, tous

les trois benjamins **1^{ère} année.** Après des combats très disputés, ils ont montré beaucoup de courage pour leur première compétition officielle. Baptiste se classe troisième et Alexis quatrième. Expérience faite, ils retenteront leur chance au mois de mars pour se qualifier.



Justine, quant à elle, se classe première. Elle a su maîtriser tous ses adversaires en trouvant des solutions techniques sur chacun de ses **combats, faisant preuve ainsi d'une grande maîtrise et d'une grande lucidité...un parcours exemplaire qui** lui vaut sa qualification pour le **championnat de l'Essonne qui aura lieu le 16 mai.**

Judo girls

Le judo, un sport de filles ?

On a tous en mémoire les victoires de notre David Douillet national : trois médailles olympiques dont **deux d'or, quatre fois champion du monde**, suivi quelques temps plus tard par le très imposant Teddy Riner déjà triple champion du monde **à 20 ans... Mais que vous souvenez-vous de nos judokates ?**

Et oui, le judo est aussi un sport de filles et, en ce qui concerne le judo féminin, **notre nation est d'ailleurs très bien placée.** Il est apparu pour la première fois aux J.O. en 1992. Nos championnes françaises sont de grandes pourvoyeuses de médailles tant sur le plan international lors des **championnats d'Europe et du monde** que lors des J.O. Nous retiendrons, ainsi, quelques grands noms du judo féminin comme Cathy Fleury, **1^{ère} championne olympique française de l'histoire, Frédérique Jossinet, plusieurs fois médaillée aux J.O. et championnat du monde, Morgane Ribout, championne du monde en titre...**

Au niveau local, soyons honnêtes, on ne parle pas encore de championnes internationales (qui sait, un jour peut-être)..., **mais ces «Judo girls» progressent et s'entraînent avec la ferme volonté de s'amuser et de ne pas s'en laisser compter!!** Elles sont maintenant une vingtaine inscrites au club de Forges, soit une **proportion d'environ 20% des licenciés du club.**

Pour illustrer le judo féminin dans notre commune, nous vous **parlons aujourd'hui d'une famille où les trois filles sont inscrites au Forges Olympic Club section judo.**

Pour Alix, 4 ans, c'est l'occasion d'apprendre un sport permettant de développer la motricité ainsi que la coordination des mouvements... et en plus on apprend des tas de prises rigolotes (le crabe, le docteur...)

Pour Victoria, 7 ans, il s'agit de retrouver ses copains de classe et de se mesurer à eux. Elle est très accrocheuse cette demoiselle et elle ne

se laisse pas marcher sur les pieds par qui que ce soit : garçon ou fille!

Quant à Armelle, 35 ans, ce sport a toujours été son rêve de gamine, **alors, il n'est jamais trop tard pour le réaliser.** Elle a été surprise par **l'intensité physique de ce sport. Mais celle-ci tend à disparaître à mesure que l'on apprend à contrôler ses mouvements, à lire son adversaire et à se servir de son jeu pour le retourner contre lui !** Bref, un apprentissage tant physique que mental dispensé dans une ambiance conviviale et bonne enfant.

Ne soyez pas timide...Venez donc vous aussi découvrir ce sport et réveiller votre âme d'enfant...ainsi que quelques muscles que vous ne soupçonniez pas (ou plus)!

Contact

Christophe JANIS
Président du club
06 17 72 15 14
christophe.janis@axa.fr

Tennis Club de Forges

Les news...

Assemblée générale du TCF
L'Assemblée du TCF s'est tenue le 4 décembre dernier au centre socio-culturel de Forges. L'assistance était clairsemée (merci à ceux qui ont fait l'effort d'assister à cette rencontre) mais, grâce aux pouvoirs, le quorum a été largement atteint. Les bilans sociaux et financiers de l'exercice passé ont été traités et les nombreux projets pour 2010 et au-delà ont été présentés. Les décisions ont toutes fait l'objet d'une approbation unanime. Le maintien des tarifs a été apprécié.

Plusieurs tâches ont été redistribuées et le nouveau bureau s'établit comme suit :

Président : Michel Pajak

Vice-président : Richard Pasquier

Trésorier : Laurent Daumain

Trésorier adjoint, délégué à la sécurité : Laurent Germain

Secrétaire : Christian Chardin

Chargé des manifestations, projets et subventions : David Cassinari

Par ailleurs, Sophie Dézard continue de travailler à la promotion du tennis féminin, et Sidoine Hungbo seconde Laurent Daumain sur les questions de communication et la maintenance du site internet du club.

Michel Pajak assure l'encadrement et l'accueil de l'école de tennis, animée par Nicolas Blanchard, lui-même aidé de Romain Ioli.



Forte hausse des adhésions
Il faut s'en réjouir, le tennis à Forges fait à nouveau recette : le nombre d'adhérents au club dépasse 160 inscrits, très au-delà du niveau retenu pour un budget dont l'exécution s'en trouve facilitée. Le nombre de jeunes qui suivent l'école de tennis s'élève à 113, dont 16 au mini-tennis, ce qui représente une croissance de 75% par rapport à l'année précédente. Ce gonflement bienvenu, auquel s'ajoute une demande accrue de mise à niveau pour les adultes, a conduit à une

forte augmentation des cours à 25 heures par semaine.



Il est clair que la pratique du 'tennis à l'école' a tenu un rôle majeur dans la forte montée des adhésions chez les jeunes, mais d'autres éléments ont également joué : organisation de plusieurs prestations dont le Ludik Tour, présence à la fête du sport de Forges, avancée des dates du forum des associations, etc...

L'expérience du 'tennis à l'école' sera reconduite à nouveau cette année : elle permet aux élèves des classes de CE2 de l'école primaire de Forges de s'initier à la pratique du tennis durant quelques semaines au printemps, pour un total de 32 heures de cours divulguées, et rencontre un succès manifeste auprès des écoliers.

La vive augmentation des cours est d'autant plus appréciable qu'elle s'effectue en dépit de l'indisponibilité du gymnase, où des créneaux horaires très prisés pour les cours ont été réservés au TCF, en particulier le mercredi toute la journée et le samedi après-midi. La rude météo hivernale s'est traduite par le report d'un grand nombre de cours, ce que la mise à disposition du gymnase, prévue en principe après les vacances de février, permettra d'éviter à l'avenir.

Un défibrillateur au TCF
Avec l'augmentation rapide du nombre de cours et des diverses compétitions jouées sur ses terrains, le TCF se doit d'être attentif aux questions de sécurité physique. Aussi, après avoir demandé et obtenu une subvention significative, le club a fait l'acquisition d'un défibrillateur cardiaque, qui pourra être mis à disposition de la commune lors d'autres manifestations. Laurent Germain, titulaire d'un brevet de

secourisme, en a la responsabilité. Sophie Dézard et notre moniteur Nicolas Blanchard, qui a suivi à cet effet une formation, sont également habilités à s'en servir. Laurent se charge aussi de l'initiation de plusieurs responsables du TCF. En espérant n'avoir jamais à se servir de cet appareil, qui sauve des vies de façon prouvée...

Manifestations et compétitions à venir

D'ores et déjà, le TCF prévoit la participation à plusieurs événements durant l'année : il proposera des stages aux élèves durant la période des vacances de Pâques, va mettre de nouveau en place un tournoi interne, animera la fête du sport à Forges le 12 juin, organisera la



manche locale du Ludik Tour le 20 juin et sera bien entendu présent comme toujours au forum des associations Forgeoises, le 4 septembre. **A plus court terme, l'attention est portée sur le retour à la compétition avec les championnats par équipes de printemps qui, dans certaines catégories, débutent la deuxième semaine d'avril. Le TCF y a inscrit plusieurs équipes : chez les adultes, deux équipes seniors hommes et une équipe vétérans alors qu'hélas les dames ne pourront être représentées cette saison. La satisfaction vient du nombre de jeunes, pressés de se frotter à la compétition, qui autorise l'inscription d'une équipe garçons en catégorie 11-12 ans et de trois en catégorie 15-16 ans, vivier de beaucoup d'espors Forgeois. Revers de la médaille, il n'y a pas cette année d'équipe 13-14 ans : les joueurs ont pris un an de plus...**

Contact

Michel PAJAK (président)

01 64 91 41 43

michel.pajak@orange.fr

Conseils municipaux

Point sur les délibérations passées au conseil de décembre

Conseil du 17 décembre

Convention tripartite pour le fonctionnement de la crèche bi-communale de Briis.

Cette crèche a été créée il y a trois ans. Une trentaine d'enfants y sont accueillis dont 12 à 14 petits Forgeois. Nous finançons à hauteur de 1500 € chaque place Forgeoise. La nouvelle convention de partenariat va permettre d'améliorer le suivi de la gestion et institue un comité de suivi trimestriel auquel une élue de Forges participera. Nous sommes également associés au comité d'attribution des places pour lequel nous présentons les dossiers qui ont été au préalable instruits par la commission scolaire-petite enfance.

Gymnase

Concernant le lot peinture, une économie de 6600 € HT a été réalisée comme suite à la pose de panneaux bois. Le deuxième devis proposé au Conseil concerne des tracés sportifs complémentaires et la mise en œuvre dans le dojo du même sol souple que dans la grande salle. Ce sol souple plus épais que les dalles plastiques prévues initialement va permettre d'avoir un meilleur amorti sous les tatamis et d'éviter l'acquisition de sous tapis (environ 5 000 €). En globalité avec les avenants déjà passés lors des précédents conseils, on arrive à un total de 49 875,31 € HT, soit 1,79 % de l'ensemble des marchés initiaux.



Pour information, la commune a fait appel à une assistance juridique pour analyser l'ensemble des causes des retards et des dysfonctionnements ainsi qu'à une assistance technique pour les opérations de

réception. Les différents problèmes rencontrés sur le chantier du gymnase illustrent la nécessité d'avoir un maître d'ouvrage entouré de conseillers qui ne sont pas partie prenante à l'affaire et qui n'auront pour seul objectif que de servir les intérêts de la commune.

Ouverture de crédit en anticipation du vote du budget 2010

Devant la nécessité d'engager des dépenses indispensables à l'ouverture du gymnase, telles l'acquisition de mobiliers sportifs, tous les équipements de sécurité (extincteurs, plans de sécurité), vérification des équipements posés (agrès, cordes à grimper), etc...., une ligne de crédit est ouverte en anticipation du vote du budget 2010, prévu au Conseil du 1er avril.

Dotation Globale d'Équipement (DGE)

La DGE est une subvention de l'État qui évolue chaque année pour aider les Communes à financer certains de leurs projets. La Commune a déposé cette année un dossier pour obtenir une subvention au titre de la DGE pour des travaux de voirie et de réfection des trottoirs. L'idée est de créer le long de la départementale (CD 97 ou rues du Général Lelerc et du Dr Babin), entre l'école élémentaire et le pôle sportif, des aménagements sur le bas côté sud. Ces aménagements consistent en une liaison douce piétonne avec des traversées de la départementale aménagées et sécurisées. Il est également envisagé de procéder à l'enfouissement d'une grande partie des réseaux et de mettre en place un nouvel éclairage public moderne et performant qui éclairera à la fois la voirie mais également la nouvelle sente piétonne. La commission devra affiner le projet qui sera soumis au vote des élus lors du Conseil du 5 janvier.

Convention pour l'accueil d'étudiants en architecture

Dans le cadre du projet de restructuration du centre ville, la Commune a fait appel à trois architectes qui

viennent d'obtenir leur MASTER et qui doivent encore passer par une phase de probation professionnelle pour exercer. Cette phase d'une durée de six à sept mois sera encadrée sur le plan professionnel par un architecte déjà en exercice pour assurer un rendu de qualité, important pour la commune, mais également pour les trois étudiants qui auront à soutenir leur projet devant un jury. Une convention quadripartite a été signée entre l'école d'architecture Paris la Villette, la Commune associée à l'architecte encadrant, les jeunes en phase d'habilitation et enfin une association loi 1901 qui sert de relais administratif et financier tant sur le plan salarial que fiscal.

Plus d'infos sur ce dossier en p.12



Retrouvez tous les comptes-rendus de conseils municipaux sur :
www.forgeslesbains.fr

Conseils municipaux

Point sur les délibérations passées au conseil de janvier

Conseil du 5 janvier

Dotation Globale d'Équipement (DGE) - suite

Comme suite à la validation de principe du Conseil le 17 décembre, la commission travaux a instruit le dossier de réalisation d'une sente entre l'école élémentaire et le pôle sportif (gymnase et stade), qui est une première avancée dans le plan de réfection des trottoirs Forgeois. Des aménagements entre l'école et la place de l'église à l'occasion de la réalisation du projet Villa Family et lors de la restructuration du centre ville, suivront. Le projet regroupe trois postes :

1) La création d'une sente piétonne de 377 mètres avec constitution d'une surface de roulement adaptée aux déplacements en fauteuil roulant et enfouissement des principaux réseaux aériens.

2) Changement complet de l'éclairage public tout le long de la sente avec mise en place de candélabres doubles avec un point lumineux pour la voirie et un autre point pour la sente.

3) La mise aux normes et l'aménagement des traversées de la départementale pour la desserte des équipements publics devant le centre d'accueil, la salle polyvalente, les deux écoles, le stade et le gymnase. Elle répond aux obligations de la loi handicaps. La sécurité globale passe

par la réduction de la vitesse des véhicules, avec une limitation à 30 km/heure et des aménagement répartis de manière à empêcher une reprise de vitesse.

Sur le plan financier l'opération est estimée à 239 596 € HT et la demande de subvention est décomposée selon deux taux, un taux de 30 % sur les points 1 et 2 précédemment évoqués avec une subvention attendue de 49 425 € et un taux majoré de 60 % pour le point 3 et une subvention attendue de 44 907 €. Le solde net pour la commune après retour de la TVA est de l'ordre de 160 000 €, un effort similaire à celui qui est consenti aux travaux de voirie chaque année.

Gymnase

Création d'un conduit d'évacuation d'air chaud et éventuellement de fumées de la gaine technique de l'ascenseur vers l'extérieur via une sortie en toiture. Ces travaux de 1370 € HT font suite à une demande du bureau de contrôle

Convention de financement avec l'agence des espaces verts

Dans le cadre de la politique d'acquisition des parcelles boisées venant à être proposées à la vente, la Commune a acquis en 2006, les parcelles F36, F37, F 74 et C98 d'une surface de 8901 m², et a sollicité une sub-



vention de l'Agence des Espaces Verts. Cette dernière a adressé le mois dernier, une convention pour le financement de 25 % de la dépense (5138 €), soit 1 285 €.



Prochains Conseils municipaux les 1er et 29 avril à 20h45 en salle du Conseil, en Mairie.

Tribune des élus de la majorité

Réponse à l'article des élus de la minorité

Les élus de la majorité souhaitent attirer l'attention des Forgeois sur une déclaration lue par Mr le Maire lors du Conseil Municipal du 11 Février 2010 en réponse à la tribune des élus de la minorité parue dans ce journal en janvier. Aucun élu de la minorité n'était malheureusement présent pour l'entendre.

« Suite à un article paru dans le Petit Forgeois de janvier 2010, la "Tribune libre des élus de la minorité", il m'apparaît nécessaire de faire quelques rappels sur le fonctionnement de la gestion des affaires municipales.

Le conseil municipal est et reste l'assemblée souveraine. Son ordre du jour est de la responsabilité du maire, mais c'est le conseil munici-

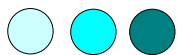
pal qui décide, ceci sur la base de dossiers qui sont pour la plupart étudiés dans les commissions correspondantes.

Le bureau municipal a lui pour principales fonctions d'examiner les affaires courantes, d'assister le maire dans l'exercice de ses prérogatives concernant la gestion des affaires communales, d'assurer une transversalité entre les différentes délégations. Le bureau municipal ne saurait donc se substituer au conseil municipal en termes de prise de décision. Je rappelle de plus que dans une logique de transparence le compte-rendu de chaque réunion du bureau municipal est diffusé en document de travail à l'ensemble des conseillers, avec donc la possibilité pour chacun d'interpeller les prési-

dents de commission sur les sujets abordés en bureau. »

Le conseil municipal statue, en effet, sur des décisions soumises à vote. Les questions soumises ont été préparées par les différentes commissions communales et c'est dans ces commissions que nous aimerions rencontrer nos collègues de la minorité pour débattre des choix politiques de notre commune.

Les élus de la majorité : Pierre Audon-neau, Daniel Bouchon, Claire Chabrier, Marie Chabrier, Céline Daumain, Hervé Demeure, Yves Dessaux Sophie Dézard, Pierre Enjary, Marie-Hélène Gambart, Amélie Gheerbrant, Georges Gowie, Antoine Lestien, Bernard Morin, Valérie Overzee, Michel Pajak, Muriel Petruzella, Ghislaine Richier, Armelle Rouffignac, Loïc Rougelot, Jean-Luc Vyncke.



Réunion publique organisée par la Gendarmerie de Limours et la Commune *Point sur les cambriolages et présentation du réseau relais habitants*

Le 22 janvier dernier, les gendarmes de Limours sont venus se présenter, lors d'une réunion publique au centre socioculturel. Après quelques brefs mots d'introduction de Monsieur le Maire, qui a rappelé notre devoir de citoyen, les gendarmes ont présenté notre circonscription. Elle compte dix communes et 20 534 habitants placés sous la protection de 25 militaires : 8 gradés, 13 gendarmes et deux emplois jeunes.

Réseau relais habitants

Ce concept a été mis en place à Grasse et a permis de baisser de 80 % le nombre de cambriolages. Il s'agit de définir des référents de quartier qui sont ensuite les interlocuteurs directs de la Gendarmerie. Les gendarmes ont ainsi encouragé les Forgeois à être acteur de leur propre sécurité en étant attentifs à ce qui se passe d'inhabituel dans leur quartier et à être des voisins vigilants. Toute description est, en effet, importante pour eux : profils des suspects, véhicule utilisé, immatriculation... Si vous constatez des choses anormales, ils vous invitent à contacter la gendarmerie et vous invite à proposer votre candidature en tant que référent de quartier.

Tel : 17 ou 01 64 91 00 30

Par mail : [Lieutenant philippe.barron@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:Lieutenant.philippe.barron@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

ou [l'Adjudant eddy.bodart@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:l'Adjudant.eddy.bodart@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

LES CONSEILS DE LA GENDARMERIE POUR EVITER LES CAMBRIOLAGES

N'ouvrez pas à n'importe qui ...
Certains malfaiteurs ne cherchent pas à fracturer les portes mais se les font tout simplement ouvrir...

Vous êtes victimes d'un cambriolage
Ne cherchez pas à ranger ou à déplacer certains objets. Laissez les lieux en l'état pour préserver les traces et les indices aux opérations de police technique et scientifique. Faites rapidement opposition sur les chèquiers, cartes bancaires ou titres volés. Appelez directement la gendarmerie de votre domicile : 17.

Soyez des voisins vigilants
Les témoignages apportés peuvent se révéler capitaux pour l'identification des auteurs et la découverte des objets dérobés. N'hésitez pas à signaler les comportements que vous jugeriez suspects en informant votre gendarmerie. La description des suspects et du véhicule utilisé nous intéressent (immatriculation, couleur, modèle).

Quelques chiffres ...
En France, toutes les 2 minutes 30, un cambriolage est commis.
80% des cambriolages ont lieu en plein jour. 55% entre 14 et 17h00.
De trop nombreux cambriolages sont commis sans effraction.
Il y a également 20% des cambriolages la nuit pendant le sommeil des propriétaires.

Soyez prudent car ...
Les beaux jours et les périodes de

vacances sont propices aux vols et cambriolages. Pour limiter les risques, les règles de bon sens sont aussi indispensables que les équipements de protection. Rien ni personne n'empêchera des cambrioleurs décidés et bien outillés de s'emparer du bien d'autrui. En matière de prévention, l'essentiel est de faire perdre du temps pour décourager les malfaiteurs occasionnels ou pressés. **Aucun dispositif n'est à priori inviolable. En revanche, il est superflu d'aider les malfaiteurs en ne prenant pas quelques précautions indispensables...**

Les bons réflexes ...
Pour prévenir les cambriolages, la gendarmerie multiplie ses patrouilles, cependant elle ne peut être présente partout au même instant. Ne claquez jamais votre porte sans la fermer à clé. **N'oubliez pas que plus de la moitié des cambriolages ont lieu en plein jour, de préférence l'après-midi, quand on est parti faire des courses, chercher ses enfants à l'école ou promener son chien...**

Refermer les fenêtres durant vos absences et équipez les plus faciles d'accès de barreaux (sous-sol ou sur rue).

Renforcez votre porte d'entrée (serrure 3 points de sûreté, porte blindée ...) et équipez celle-ci d'un judas ou d'un entrebâilleur pour reconnaître votre visiteur.

De même, si vous possédez un système d'alarme, enclenchez-le à chaque fois que vous sortez.

N'utilisez pas les cachettes classiques pour ranger vos clés : clés dans la boîte aux lettres, sous le paillason, sous le pot de fleurs, etc..

Si vous perdez vos clés, changez les

serrures. Il serait imprudent de continuer à utiliser vos doubles. **D'autant plus que votre assureur peut refuser de vous rembourser s'il n'y a pas eu effraction...**

Les mesures d'anticipation ...
Par mesure de sécurité, prenez des photos de vos objets de valeur (hifi, meubles, tableaux, etc.) et notez le numéro de série quand il existe. Ces informations faciliteront le remboursement par l'assureur en cas de vol ainsi que le travail des forces de l'ordre.

Rangé tout ce qui pourrait tenter un cambrioleur : chéquier, carte de crédit (et code confidentiel), bijoux.

Pendant votre absence ...
Pendant vos vacances, prévenez un voisin pour qu'il ramasse votre courrier : les boîtes aux lettres encombrées sont à éviter. Vous pouvez utiliser des programmeurs électriques pour allumer régulièrement des appareils électriques (lampes, radio, etc.) et éclairer votre jardin de détecteurs de présence. Veillez à ce que la végétation ne soit pas trop haute et ne cache ni portes ni fenêtres.

Opération tranquillité vacances
Si vous vous absentez pendant les mois de juillet ou août, les services de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre brigade de gendarmerie.

Contact

Gendarmerie de Limours
01 64 91 00 30

Tempête Xynthia

L'intervention d'ERDF en images

Suite à la tempête du 28 février 2010 un poteau d'ERDF d'une ligne à 20 000 volts à Chardonnet s'est rompu vers 6h30 privant d'électricité une bonne partie du hameau. Vers 17h une équipe d'intervention d'ERDF est arrivée et en une heure et demi a remplacé le poteau et rétabli le courant. Puis ils sont repartis changer le poteau suivant, ils en avaient encore au moins deux à faire avant de pouvoir rentrer chez eux... Merci à eux !

1. Le poteau cassé tenant grâce aux fils,
2. Les camions en place,
3. Le trou en cours de forage, il doit faire 1m60 au minimum,
4. La remise en place des fils,
5. Tout est terminé...

Merci à Pierre Audonneau, adjoint aux finances et habitant d'Ardillières, notre reporter du week-end...



Une association Forgeoise intervient au Mali

Introduction de la technique des "outils à traction animale moderne"

Ce projet porté par les associations "DANAYA" (Ferentoumou, MALI) et "LULO" (Forges les Bains), était motivé par un double-constat : d'une part, un paysan travaillant à la main ne peut exploiter plus d'un 1/2 hectare, superficie loin de satisfaire à la production nécessaire pour nourrir sa famille (cf M.Dufumier); d'autre part, l'utilisation du tracteur pose des problèmes de dégradation des sols, en plus des coûts que représentent son entretien et l'énergie nécessaire à son fonctionnement, ainsi que ses conséquences sociales (cf J.NOLLE).



Notre conclusion est donc que seule la traction animale peut répondre aux besoins de l'agriculture locale.

La KASSINE, porte-outil inventé par Jean Nolle (originaire de Limours) et mise au point par les techniciens de l'Association PROMMATA (Ariège) permet d'utiliser la traction attelée de façon beaucoup plus efficace que les outils traditionnels. En effet, parmi les nombreux avantages qu'apporte cette technique, on peut citer :

- la KASSINE évite d'acheter (et donc de transporter au champ) un outil complet pour chaque besoin ;
 - la forme originale du "guidon" permet au paysan de varier les positions pour tenir l'outil au travail, générant ainsi beaucoup moins de fatigue ;
 - la KASSINE permet également de passer de 12 à 16 semaines/homme de travail pour 1 hectare en Zai à 8 à 10 jours/homme, économie de temps substantielle, surtout en début d'hivernage pour les semis ;
- "Avec cet outil, je peux travailler quatre heures de suite au lieu de deux avec la charrue", commente Yacouba Samake, Président de l'association DANAYA.

"Grâce à ma formation, je vais commencer par fabriquer une KASSINE pour mes propres besoins", dit Adama KANTE, forgeron à Ferentoumou.

"A l'issue de ce stage, et avec la KASSINE, je vois toutes les possibilités d'améliorer mon travail, et d'obtenir de meilleures récoltes avec moins de fatigue. Nous allons nous mettre au travail pour faire connaître cet outil et ces nouvelles méthodes, en commençant par en fabriquer pour les paysans du village, et pour tous ceux qui seront intéressés au Mali", conclut Yacouba.

Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont aidés dans la mise en place de ce projet.

Contact

Bernard TERRIS
Président association LULO
terris.bernard@free.fr

Plus d'infos sur www.prommata.org

La cigogne est passée...

Elle a livré des petits garçons...

Kerrigan VALLUET, né le 20 janvier 2010
Tomy HOUGUENADE, né le 5 février 2010
Alexandre BRISSON, né le 9 février 2010
Quentin BRISSON, né le 9 février 2010
Quentin RIGOBERT, né le 10 février 2010
Erwan JEHANNEUF, né le 11 février 2010
Nathan CEBOLLADA, né le 12 février 2010
Amaury FUET, né le 26 février 2010



Et des petites filles...

Lina DA COSTA, née le 23 décembre 2009
Zoé LESPert, née le 25 décembre 2009
Ambre GAGNOT, née le 26 décembre (photo)
MéLissa MAURY, née le 29 décembre 2009
Louna HOUGUENADE, née le 5 février 2010
Emma de BROSSARD, née le 18 février 2010
Rosa HEUCHEL, née le 27 février 2010



Envoyez-nous vos photos...

Si vous le souhaitez vous pouvez nous envoyer vos photos de mariage ou vos photos de naissance pour les faire **paraître dans le P'tit Forgeois** : communication@forgeslesbains.fr.... La cigogne est toujours ravie de voir de nouvelles petites têtes !

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de :

Roland NAURIN, 61 ans, décédé le 19 décembre 2009
Raymond CAZORLA, 69 ans, décédé le 12 janvier 2010
Robert LHÉRITIER, 78 ans, décédé le 25 janvier 2010
Ugo SERAFIN, 73 ans, décédé le 23 février 2010

Nous présentons toutes nos condoléances aux familles.

L'AGENDA DU P'TIT FORGEOIS

- 13 mars Tremplin musical "Tremplin-Les-Bains" à 17h00 (AMM- 1ère séance) (*)
20 mars Soirée antillaise (MCL)
25 mars Réunion d'information sur le PLU et le PNR par l'association *Vivre à Forges*
27 mars Théâtre *Blanc-Cassis et les six jardinières* à 20h45 - Tréteaux Ivres MCL (p. 17)
28 mars Théâtre *Blanc-Cassis et les six jardinières* à 17h30 - Tréteaux Ivres MCL (p. 17)
1er avril Conseil municipal : vote du budget 2010
1-4 avril Toute la journée, exposition sur Jacques Prévert (*)
1er avril Après-midi - Atelier collage pour les écoliers (*)
2 avril Après-midi - Atelier écriture (centons & cadavres exquis) pour les écoliers (*)
2 avril Spectacle *Un temps d'oiseau* à 20h45 (*)
3 avril Jacques Prévert : projection du film « Voyage surprise » et débat (*) à 17h00
4 avril Chasse aux œufs de Pâques dans le parc de la mairie (MCL)
9 avril Concert Latin'Jazz dans le cadre du Méli-mélo
10 avril Distribution de conteneurs jaunes à la Mairie de 9h00 à 12h00 (p.7)
10 avril Tremplin musical "Tremplin-Les-Bains" à 20h30 (AMM- 2ème séance) (*)
11 avril Balade contée : *Murs & murmures*—Rendez-vous à 9h00
29 avril Conseil municipal
8 mai Malassis – Exposition des artistes locaux (en journée) et concert en soirée (jazz) (*)
15 mai Ciné enfants à 14h30 (MCL)
28 mai Fête des voisins
29 mai Ardillières—Exposition des artistes locaux (en journée) et concert en soirée (rock français) (*)
30 mai Course à pied, Les Foulées des Thermes à 9h30 (Ouest Essonne Athlétisme)
4 juin Tréteaux Ivres Junior à 20h30 (Théâtre enfants/ado)
5 juin Tréteaux Ivres Junior à 20h30 (Théâtre enfants/ado)
6 juin Éveil à la danse avec éveil Théâtre (MCL)
11 juin Fête annuelle de l'AMM à 20h00
12 juin Fête du sport
12 juin Fête annuelle de l'AMM
13 juin AMM: Auditions
13 juin Matinée pêche au Parc des Thermes
13 juin Dimanche à la campagne (CCPL)
19 juin Fête des Thermes
19 juin Fête des écoles
20 juin Journée – Bois d'Ardeau – Spectacle Fables Forgeoises
20 juin Manche locale du Ludik tour organisée par Tennis club de Forges (p.22)
26 juin Soir – Messidor – AMM : Traffic Drums ou Gospel (à confirmer)
26 juin Journée – Le Chardonnet – Spectacle Fables Forgeoises

(*) action culturelle organisée avec le soutien de Conseil Général de l'Essonne

Toutes ces manifestations ont lieu au centre socioculturel sauf mention contraire.

Retrouvez aussi **l'agenda sur www.forgeslesbains.fr**.

Rédaction du P'tit Forgeois

Toute l'équipe communication remercie tous les auteurs des articles que vous trouverez dans ce journal sans qui le P'tit Forgeois ne serait pas ce qu'il est !

Si vous souhaitez nous aider à la rédaction ou faire passer une information dans le journal, faites vous connaître en mairie au 01 64 91 03 29 ou sur communication@forgeslesbains.fr.

Directeur de publication : Antoine LESTIEN

Rédacteur en chef : Céline DAUMAIN

Commission Communication : Valérie OVERZEE, Marie CHABRIER, Christophe MARI, Jean-Luc VYNCKE, Pierre ENJARY

Imprimé sur du papier recyclé par THYSSEN Impressions : ZI Fontaine de Jouvence—91460 Marcoussis

Crédits photos : Daniel BOUCHON, Céline DAUMAIN, Marylin DORKEL, Fanny BRISSON, Bernard MORIN, Armelle ROUFFI-GNAC, Jean-Michel NEDELEC

Merci de ne pas jeter sur la voie publique.

